Image not found or type unknown

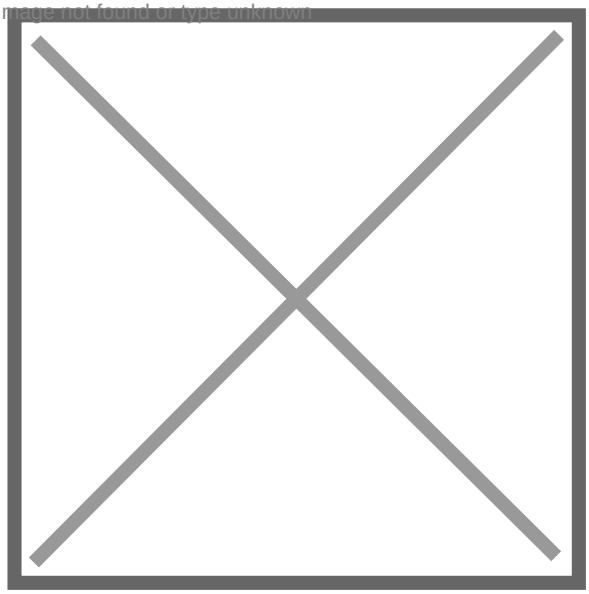

Résilier un contrat militaire de 5 ans

Par **sabreenah**, le **24/01/2009** à **18:43**

Bonjour

Mon fiancé est à l'armée de terre .

Il y a 1 an et demi il a signé ce contrat en pensant faire le bien et servir son pays et surtout pour que l'on est une vie meilleur.C'est un ancien sniper ,il vient des DOM TOM.

Il se trouve qu'il a reçu de belles promesses parlant de logement de fonction , de mutations ...L'orsqu'il a fat sa demande de mutaton : REFUSE , demande de logement : 1 an d'attente .Nous avions laissé notre appartement à aix avant son départ et je vivais chez ma mère en attendant , heureusement ayant trouver un CDI et par rapport aux 1% de mon travail on a eu un logment .
Ce qui se passe ?Celui ci a demandé sa mutation 1 seconde fois pour rapochement familiale mais REFUSE , il començait à déprimer , son caractère changeait car desfois il le gardé pendant pluseurs semaines sans voir sa famille entre autre moi !!!Il a fait une demande de résiliation , on l'a fait espéré jusqu au dernier moment puis on lui annonce qu'il va partir (après 2 mois de missions intenses) qu'il ne rentrera pas chez lui et qu'il doit partir en missions en Guyane

Il s'est alors pris la tête avec son adjudant et il est parti .La demande de résiliation n'a pas été prise en compte
Je ne vous parle pas du harcèlement et des reflexins négatives et dégradantes que l'on peut subir , heureusement u'il se confiait à moi snon i serait à 2 doights du suicide :-(

Pendant 2 mois il a pu trouver un travail dans le ,civil en CDI , il se fait harceler par te mais il change de numéro ...

Sauf que pour un contrôle de voiture , il se faire ramener au poste de police et fait de 24 H de garde à vue avec obligation de rentrer .IL le reherche pour Desertion
Depuis: il fait du trou ca va faire 20 jours , il est en depresson totale et son employeur je ne sais pas combien de temps il va tenir ...Le week enk il na pas le droit de sortir , il ne peut ni lire ni rien ...est ce normale Même un criminel n'est pas traité comme ça ?
Ils ne veulent pas le lacher alors qu'il ne demande qu'à se rapprocher de sa famille et davoir une petite vie ..A ton le droit de forcer les gens contre leurs grés comme ça ?Il faut vraiment changer le droit des militaires . le droit de démissionner .On est en democratie et un pays des droits de l'homme .Quand je vois cela c'est de la dictature !!!!Pouvez nous aider car il pète les plombs et moi je ne sais plus quoi faire .....

Son dossier doit passer en commision , ses motifs rapprochement familiale mais on est pas marié ,CDI , dépres

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés